

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2018

L'An deux mil dix-huit, le 08 février à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis légalement sous la présidence de Monsieur Gilles DUSSAULT, Maire de Villeneuve de Marc.

Présents : Mr DUSSAULT Gilles, Mr POIZAT Philippe, Mr NERISSON Jacky, Mr CHAPOT Laurent, Mr CHAURY Michel, Mr MONLEAU Robert, Mme POIZAT Alexandra, Mme SILVAIN Sandrine, Mme WEISSBECKER Sabrina et Mr GRENIER Sébastien, Mr VUILLAUMIER Claude.

Madame Annie SOUSTELLE, procuration à Philippe POIZAT.

Excusée : Madame Nadège VERMEULEN

Absente: Madame Nathalie BARDIN.

Secrétaire : Madame POIZAT Alexandra.

Approbation du compte rendu à l'unanimité des membres présents du 20 décembre 2017.

• **URBANISME :**

➤ **Déclaration Préalable :**

- Monsieur GALAMAND Christophe, 71 impasse Chante Alouette : création de deux fenêtres en bois couleur chêne clair : l'une en façade Sud et la deuxième en façade Ouest avec pose de volets bois sur une maison d'habitation.

- Madame BAYLE Virginie, 520 route d'Arnevaux: modification d'ouvertures et remplacement de menuiseries (PVC teintées anthracite et gris clair), réfection à l'identique d'une partie de la toiture avec installation de 2 velux, réalisation d'un enduit extérieur couleur ocre jaune et suppression de 12,80 m² de surface de plancher.

- Monsieur DUSSAULT Gilles, 253 rue du village: création de trois fenêtres en bois avec pose de volets bois en façade Ouest.

➤ **Permis de construire :**

- Monsieur et Madame LENOIR Tony et Elisabeth, route des bruyères : construction d'une maison individuelle de plain-pied de type 5 de 96.48m².

• **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET GENERAL :**

Après avoir procédé au rapprochement des résultats du compte de gestion et du compte administratif, les résultats étant identiques, le **Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents**, le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2017, présenté par la Trésorerie de LA COTE ST ANDRE.

• **COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GENERAL 2017:**

	DEPENSES	RECETTES
<i>FONCTIONNEMENT</i>	745 984.40 €	809 810.58 €
<i>INVESTISSEMENT</i>	140 872.49 €	306 413.18 €
<i>Report Excédent d'Investissement 2016</i>		<u>17 949.22 €</u>
TOTAL	886 856.89 €	1 134 172.98 €

RESULTAT DE CLÔTURE AU 31-12-2017:

<i>FONCTIONNEMENT</i>	63 826.18 €
<i>INVESTISSEMENT</i>	183 489.91 €
RESULTAT DE CLÔTURE	247 316.09 €

VOTE (Monsieur Le Maire quitte la salle au moment du vote du Compte Administratif 2017 :
Le compte administratif 2017 du budget général est adopté à l'unanimité des membres présents.

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2017- AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET GENERAL :**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2017 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit !

Section de fonctionnement

Le compte administratif 2017 présente un excédent de fonctionnement de 63 826.18 €

Section d'investissement

Le compte administratif 2017 présente un excédent d'investissement de 183 489.91 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget communal 2018 les résultats de fonctionnement et d'investissement de la façon suivante :

Le solde d'exécution de la section de fonctionnement sera reporté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » soit 63 826.18 €

Le solde d'exécution de la section d'investissement sera reporté sur la ligne budgétaire 001 « excédent d'investissement reporté » soit 183 489.91 €

• **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ASSAINISSEMENT :**

Après avoir procédé au rapprochement des résultats du compte de gestion et du compte administratif, les résultats étant identiques, **le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents**, le compte de gestion du budget assainissement pour l'exercice 2017, présenté par la Trésorerie de LA COTE ST ANDRE.

• **COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2017:**

	DEPENSES	RECETTES
<i>FONCTIONNEMENT</i>	26 557.86 €	94 820.96 €
<i>Report Excédent de fonctionnement 2016</i>		55 658.64 €
<i>INVESTISSEMENT</i>	30 734.76 €	11 665.00 €
<i>Report Excédent d'Investissement 2016</i>		<u>30 304.60 €</u>
TOTAL	57 292.64 €	192 449.20 €

RESULTAT DE CLÔTURE AU 31-12-2017:

<i>FONCTIONNEMENT</i>	123 921.72 €
<i>INVESTISSEMENT</i>	11 234.84 €
<i>RESULTAT DE CLÔTURE</i>	135 156.56 €

VOTE (Monsieur Le Maire quitte la salle au moment du vote du Compte Administratif 2017) :

Le compte administratif 2017 du budget assainissement est adopté à l'unanimité des membres présents.

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2017- AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET ASSAINISSEMENT :**

Par délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2017, Bièvre Isère Communauté a élargi la compétence assainissement collectif à l'ensemble de son territoire à partir du 1er janvier 2018. Bièvre Isère Communauté exerce donc la compétence assainissement collectif sur la commune de Villeneuve de Marc, depuis de cette date.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de répartir l'affectation des résultats du l'exercice 2017 du budget assainissement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2017 du budget assainissement dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit !

Section de fonctionnement

Le compte administratif 2017 présente un excédent de fonctionnement de 123 921.72 €

Section d'investissement

Le compte administratif 2017 présente un excédent d'investissement de 11 234.84 €

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'affecter au les résultats de fonctionnement et d'investissement de la façon suivante :

Solde d'exécution de la section de fonctionnement sera reporté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté soit 123 921.72 € sur le budget communal 2018.

Solde d'exécution de la section d'investissement de 11 234.84 € sera transféré à Bièvre Isère Communauté.

• **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Le Club Viennois d'Animation Cycliste empruntera des tronçons de routes situés sur la commune le lundi 02 avril 2018 de 14h15 à 16h45.
- Présentation de plusieurs devis concernant la réalisation de deux plateaux ralentisseurs dans la traversée du village.
- Devis société Mefran pour un stand pliant 3x3m de 457 € HT.
- Bièvre Isère Communauté : information des familles sur les accueils de loisirs dans les écoles du territoire.
- Rivière des 4 vallées : Invitation au comité de pilotage du Projet Agro-Environnemental et Climatique des 4 Vallées le mercredi 14 février 2018 de 10h00 à 11h30.

Séance du 08 février 2018

- Enedis : coupure d'électricité pour travaux le 22 février de 14h à 16h. Combe noire et route de St Julien de l'Herms.
- Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-pompier de l'Isère le samedi 16 juin 2018 sur la commune de St Jean de Bournay.
- Comité Cantonal du Souvenir Français : Rassemblement Intercommunal le 11 Novembre 2018 au monument aux morts à St Jean de Bournay.
- Présentation des vœux du Lieutenant-Colonel Nicolas, Nicolas FOURNAGE, du 93^{ème} Régiment d'Artillerie de Montagne de Varcès.
- Académie de Grenoble: information concernant le retrait éventuel d'un poste en élémentaire à l'école primaire.
- Passage du Rhône-Alpes Isère Tour le 04 mai 2018.
- Centrales Villageoises Photovoltaïque : Projet de constitution d'une société locale.
- Remerciements téléthon Isère Ouest : vendredi 09 mars à 20h.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus